

# Rencontres RIUESS 2021

## **Économie sociale et solidaire et Développement durable : des approches pertinentes pour le vingt-et-unième siècle ?**

A [riuess2020@tutanota.com](mailto:riuess2020@tutanota.com)

VERSION FINALE

---

TITRE DE LA COMMUNICATION :

**« LA FABRIQUE D'UNE RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE »**

AUTEURE :

**MONIQUE COMBES - JORET**

Maître de conférences HDR en Sciences de gestion,

Professeure associée à la Chaire ESS

Laboratoire REGARDS (EA 6292)

ADRESSE :

Université de Reims, Champagne-Ardenne (URCA)

Adresse : Université de Reims Champagne Ardenne, BP 30, 57, bis rue Pierre TAITTINGER-  
51571 Reims Cedex

[monique.combes@univ-reims.fr](mailto:monique.combes@univ-reims.fr)

**Mots clef** : recherche partenariale, ESS

**Axe 5** : Recherches-action en ESS et DD : enjeux épistémologiques, méthodologiques, éthiques et politiques

# « LA FABRIQUE D'UNE RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE »

Monique Combes-Joret

## Introduction

Depuis plusieurs années, nous nous sommes lancés dans l'aventure de la recherche participative et, à la suite de Gillet et Tremblay (2017) notre ambition est de contribuer aujourd'hui à en faire un objet de recherche. Cette communication porte sur la fabrique d'une recherche-action partenariale, débutée en 2017 pour une première convention de 3 ans (saison 1 : 2017-2020) et prolongée pour 3 nouvelles années (saison 2 : 2020-2023) et intitulée « ESAT de DEMAIN ». Cette communication s'inscrit dans le prolongement du rapport de recherche « *ESAT de DEMAIN : vers des organisations capacitanes* » (Combes-Joret et al. 2020-a) et de l'article portant sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les ESAT (Combes-Joret, 2020-b). Elle a pour ambition de contribuer au développement et à la reconnaissance d'une recherche fondée sur la co-construction de savoirs scientifiques et plus avant sur une épistémologie radicale de la connaissance ancrée sur une justice cognitive (Juan, 2019).

Au-delà de la réflexion sur les conditions d'une réelle mobilisation des participant.e.s qui ne sont pas des chercheur.e.s professionnel.le.s mais des praticien.ne.s ou encore des chercheur.e.s « occasionnel.le.s », nous questionnerons la légitimité scientifique de ces démarches participatives ainsi que le rapport des chercheur.e.s à l'« engagement » et à l'impératif d'« objectivité » dans les recherches participatives.

Ce type de recherche interroge en effet les canons de la science « normale » et son développement requiert une reconnaissance politique. Les 20èmes rencontres du RIUESS offrent un espace d'échanges et de réflexions, transdisciplinaire et l'axe 5- *Recherches-action en ESS et DD : enjeux épistémologiques, méthodologiques, éthiques et politiques*- nous semble particulièrement approprié à ce type de réflexion au niveau français.

La recherche partenariale québécoise en économie sociale a bénéficié d'un appui gouvernemental important et d'une institutionnalisation au travers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ES). C'est clairement une dimension

qui manque à la recherche participative en France et possiblement un chantier pour ce colloque du RIUESS et les suivants.

## **1. La méthode et les méthodes : Un parti pris pour une épistémologie participative radicale, cohérente avec l'E.S.S.**

La méthode, que nous avons mise en œuvre, s'inscrit dans une épistémologie qualifiée parfois de radicale en ce qu'elle revendique « la pluralisation des systèmes de connaissances à la réduction des inégalités sociales et la lutte contre les discriminations » (Juan, 2019). Dans le cadre du projet de recherche « ESAT de DEMAIN », nous avons ainsi évolué d'une recherche-action à une recherche partenariale telle que définit par Bussièrès et Fontan (2011).

### **1.1. De la recherche-action (RA)**

Depuis la parution de l'ouvrage de Resweber (1995) qui présentait la recherche-action (RA) comme un terme imprécis et ambigu, de nombreux travaux sont parus (Liu (1997), David (1999, 2000), David, Hatchuel et Laufer (*coordonné par*) (2005), Pichault et al. (2006) pour lever toute ambiguïté et parvenir à un consensus sur sa définition et sa légitimité.

Nous retenons comme premier éléments de réflexion la définition proposée par Liu (1997 : 87) : « *La recherche-action est une démarche de recherche fondamentale dans les sciences de l'homme qui naît de la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. Elle poursuit un objectif durable qui consiste à réunir un projet de changement délibéré et, ce faisant, contribuer à l'avancement des connaissances dans les sciences de l'homme. Elle s'appuie sur un travail conjoint entre toutes les personnes concernées. Elle se développe au sein d'un cadre éthique négocié et accepté par tous* ».

Pour David (2005), la RA constitue l'une des quatre démarches d'intervention en sciences de gestion qui s'inscrivent dans le cadre intégrateur de la recherche-intervention ; elle partage avec *l'action science* (Argyris, Putman et Smith, 1985), la science de l'aide à la décision (Roy, 1992) et la recherche-intervention en sciences de gestion (Hatchuel et Molet, 1986 ; Hatchuel, 1994), deux caractéristiques centrales (David, 2005 : 261)

- Un statut « enrichi » du terrain : « le terrain est à la fois lieu d'ingénierie (...) et source de théories fondées (...) » ;
- Une complexité élevée à gérer pour garantir le respect des principes éthiques, méthodologiques et épistémologiques ».

En ce qui concerne sa légitimité, la preuve a été apportée que la RA satisfaisait tant aux impératifs de la recherche qu'à ceux de l'action (Liu, 1997 : 57). De plus, la RA se distingue de la recherche-intervention par sa centration sur l'émancipation des acteurs et la mise en place de procédures participatives (David, 2005 : 262). La démarche de la RA entretient de ce point de vue une grande proximité avec la recherche partenariale en économie sociale définie par Fontan (2010), Hackney (1994) et Walshok (1995) cités par Fontan.

## 1.2. À la recherche partenariale : une *citizen science*

La recherche partenariale, telle que théorisée et pratiquée par Fontan (2000, 2010) et Lenoir (2012) repose sur des principes proches de ceux de la RA :

- Elle vise la co-production de connaissances valides théoriquement et pratiquement, dans le cadre d'une collaboration étroite entre chercheurs et acteurs de terrain ;
- Elle mise sur le jumelage des savoirs scientifiques et expérimentiels pour développer de nouvelles connaissances ;
- Elle s'inscrit dans une perspective de transformation sociale.

Ses fondements historiques diffèrent quelque peu de ceux de la RA. En effet, la recherche partenariale (notamment au Québec et plus largement en Amérique du Nord) a pour origines l'implication citoyenne des universités dans le « service aux collectivités », service qui ne fait pas partie des missions des universités françaises.

En France, la recherche partenariale est plus connue dans le champ des sciences de la nature et des recherches médicales que dans celui des sciences sociales et de gestion. Dans ce cadre, elle implique différents acteurs (laboratoires de recherche, acteurs institutionnels ...) dans une recherche finalisée « *c'est-à-dire une recherche qui répond à des questions posées par la société et qui a en tête l'utilisation des résultats* » (De Turckheim et al., 2012).

A l'image de la RA, la recherche partenariale requiert la réunion d'un certain nombre de conditions pour pouvoir être engagée. En ce qui concerne, celle décrite par Fontan (2010), la politique institutionnelle de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en faveur du rôle de l'Université dans la cité et le soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada sur 10 ans, ont permis la naissance et le développement d'expériences originales sur un temps long.

L'équipe de chercheurs initiale (pilotée par B. Lévesque) reconnaissait l'importance du savoir détenu par les acteurs sociaux et **la nécessité d'agents de mobilisation**, possédant des

compétences propres aux deux cultures (terrain et recherche) et en capacité de faire converger des rationalités, des temporalités et des intérêts potentiellement divergents.

La recherche partenariale comporte **différentes étapes clefs** : -une phase initiale permet aux parties prenantes de s'accorder sur les objectifs, les défis et les enjeux auxquels la recherche devra répondre. Une fois le devis de recherche validé (plusieurs financeurs peuvent intervenir), un comité de suivi est constitué pour piloter la recherche. Enfin, une fois l'activité de recherche réalisée, reste à valoriser les connaissances produites. Lenoir (2012), précise que ce type de recherche partenariale requiert un leadership partagé, et la mise en place d'un système de gouvernance explicite et structuré, partagé au moins entre les principaux co-chercheurs ». Ce leadership partagé entre différents acteurs de la recherche et acteurs sociaux est primordial pour la réussite du projet de recherche et de transformation sociale.

L'exemple du projet de régénération d'un quartier Nord de Montréal<sup>1</sup> (aux mains des trafiquants de drogue) illustre l'importance dès l'implication des chercheurs mais aussi des bailleurs sociaux et de la municipalité aux côtés des habitants.

A l'issue des 10 années d'expérimentations dans le cadre de l'Alliance ARUC-ES, Fontan (2010) met en évidence les résultats produits. Ils sont particulièrement édifiants et dépassent largement le cadre universitaire ou académique pour venir influencer sur les politiques publiques (mobilisation en 10 ans de 150 acteurs de terrain représentant une centaine d'organisations, une soixantaine de chercheurs, 130 étudiants d'une douzaine d'universités, 125 activités de recherche qui ont nourri une centaine de cahiers de recherche ; constitution d'une communauté de chercheurs sur le champ de l'économie sociale, la formation de nombreux étudiants au processus de recherche partenariale ...).

Il pointe également que la conduite de recherches partenariales repose sur l'idée de co-production de connaissances et que cette voie originale présente un intérêt majeur « *lorsque l'on considère que la connaissance est un bien commun et que le processus de production des connaissances est essentiellement social. (...) Prendre en compte la richesse intellectuelle des acteurs non scientifiques, mettre en place des dispositifs de coproduction des connaissances constitue un saut qualitatif important* » (Fontan, 2010 : 13)

En référence notamment aux travaux de Callon (1992), Fontan énonce par ailleurs les points de vigilance que les chercheurs doivent avoir en tête, quand ils s'engagent dans une démarche

---

<sup>1</sup> Que nous avons eu l'occasion de découvrir en 2003 en compagnie de JM Fontan et Patrice Rodriguez (agent de mobilisation) ;

de recherche partenariale. Le tableau 1 présente ces points de vigilance déclinés en fonction des différents rôles que les chercheurs doivent assumer.

**Tableau 1 : les différents rôles des chercheurs dans une recherche partenariale**

- De leadership pour assurer que les règles de l'art soient respectées et que la coproduction ne soit détournée d'une certaine objectivité, que la critique ait toujours sa place.
- De traduction, pour assurer une intelligibilité entre les parties prenantes.
- De médiation, pour faciliter le développement de compromis et le travail de négociation.
- De non négociabilité, pour savoir quand mettre fin à des opérations de construction conjointe lorsque le processus exige un repli des parties prenantes sur elles mêmes.
- D'écoute, pour faciliter l'insertion de ce qui à première vue peut déconcerter ou remettre en question.
- De modestie, pour accepter que des non chercheurs mettent à jour des clés permettant de déverrouiller le processus d'émergence de nouvelles compréhensions, de nouvelles connaissances.

Pour Buisnières et Fontant (2011), la recherche partenariale va bien au-delà d'une simple identification des besoins de recherche par les partenaires praticien.ne.s). Elle suppose, en effet, leur participation concrète dans le processus même de recherche et ce, aux différentes phases de la recherche.

Cette participation étendue s'inscrit dans un processus de co-construction d'une équipe de recherche mixte (praticien.ne.s) / chercheur.e.s) au cours duquel les praticien.ne.s deviennent des « co-chercheur.e.s ».

**Tableau 2 : Etendue de la participation des praticien.ne.s à la recherche partenariale (d'après Belleau, 2011)**

Projet recherche	Recueil des données	Analyse des données	Rédaction cas et ouvrage	Diffusion des résultats
Définition du projet de recherche	Identification et contacts des terrains d'étude	Participation à la compilation et à l'analyse des données	Participation à la rédaction des rapports pour chaque terrain	Participation à la diffusion des résultats (réseaux recherche)
Apport régulier d'éclaircissements à la problématique étudiée	Participation à l'identification de la population à étudiée	Participation à l'analyse de contenu des retranscriptions	Participation à la rédaction des cas	Organisations de journées/sessions de présentation des résultats terrain
Apporter des documents Evaluer avancement des travaux	Co-réalisation des entretiens et focus groups	Analyse des résultats conjointe	Participation à la rédaction de l'ouvrage et co-production des chapitres	Contact des acteurs institutionnels

Ce processus est fondé sur des valeurs partagées, essentielles dans une démarche de recherche partenariale (Belleau, 2011) : la promotion de rapports égaux entre partenaires issus de milieux variés et apportant des contributions différentes (Chamberland et Vézina, 1997) et le développement d'une relation de confiance voire d'une culture de collaboration (Trottier & Champagne, 2006 ; Elissalde & Renaud, 2010).

## **2. Le phasage et la mise en œuvre de l'étude ESAT de DEMAIN**

Dans une recherche partenariale telle que définit par Fontan (2010), une première phase de rencontre entre les partenaires du projet intervient, avant la phase exploratoire « classique ». Elle permet aux acteurs et actrices sociaux, à l'initiative du projet de recherche, de préciser leurs attentes ou leurs « besoins de recherche ». C'est cette formulation initiale de la question de recherche par les acteurs et actrices du terrain qui fait la richesse de cette forme particulière de collaboration entre praticien.ne.s et chercheur.e.s.

### **2.1. La phase initiale : co-construction d'un cadre éthique et accepté par tous**

Pour le projet de recherche « ESAT de DEMAIN », cette phase a débuté par une première rencontre le 24 mars 2017, à l'E.S.A.T. LES ANTES, dont l'objet était de préciser la genèse de ce projet de recherche, d'analyser les demandes et attentes de chacun des participant.e.s, d'identifier les futur.e.s membres du comité de pilotage et de déterminer les valeurs partagées.

Ces demandes initiales étaient plurielles et portaient sur :

- « Pouvoir dire ce qui se fait dans les E.S.A.T. », communiquer sur les E.S.A.T., les valoriser, les métiers, les personnes, les choses positives,
- « Partager des expériences », « montrer et démontrer l'ouverture des E.S.A.T. »,
- Travailler sur le bien-être au travail des travailleurs en E.S.A.T., la question du statut des travailleurs et celle de l'équité,
- Réaliser un ouvrage, pour les 40 ans des ANTES,
- Présenter des pistes de travail, des recommandations,
- Etre acteurs de propositions par rapport aux administrateurs (« *les guider, les rendre moins frileux* »), aux pouvoirs publics,
- Dans un contexte où tout bouge : la commande publique, les publics accueillis, la conception des organisations, des handicaps, des maladies mentales et la recherche en neuropsychiatrie,
- Avec une méthodologie sérieuse et une démarche scientifiquement validée.

Elle a aussi permis de préciser le champ des possibles en termes de démarches de recherche (recherche classique, recherche-action, méthode des scénarios, monographies, ...) et la faisabilité de l'étude.

Une deuxième réunion, le 12 mai à l'U.R.C.A., a permis de s'accorder sur les conditions de réalisation (budget, temps consacré et modalités de travail, comité de pilotage, accès aux sources d'information, liste des participant.e.s, modalités de désengagement et possibilités de prolongation de l'étude) et d'aboutir à un document cadre, qui a servi de support à la rédaction de la convention de recherche entre les 4 partenaires.

Le contrat de collaboration de recherche a été signé le 10 juillet 2017, pour une période de 3 ans (septembre 2017- septembre 2020) et retrace les objectifs, finalités de la recherche ainsi que ses modalités concrètes et précise notamment les membres de droit du comité de pilotage.



## **2. 2. Le comité de pilotage, comité de suivi et l'agent de mobilisation des connaissances**

Le comité de pilotage est composé des partenaires signataires de la convention de collaboration de recherche : 2 membres de la direction de l'ESAT l'ENVOL, 1 membre de la Direction de l'ESAT LES ANTES, 1 membre de la direction du cabinet de conseil et formation et l'auteure de cette communication, responsable scientifique du projet de recherche.

Ces 5 partenaires composent également le comité de suivi, qui dans le cadre d'une recherche partenariale, est le lieu central de coordination et d'échange entre chercheur.e.s et des praticien.ne.s.

Un autre rôle présente une importance particulière dans les recherches partenariales, c'est celui **d'agent de liaison**, tenu par le responsable du cabinet de conseil et de formation. Dans le cadre de ses missions d'évaluation, de conseil et d'accompagnement auprès des E.S.A.T. et de leurs gestionnaires, il a été amené à mesurer la complexité de l'exercice de leurs missions et à développer une compréhension fine de ces structures particulières de l'E.S.S. Sa connaissance des organisations médico-sociales et du milieu universitaire lui a permis de tenir ce rôle particulier, défini par Fontan (2010) et synthétiser dans l'encadré 1.

## **Encadré 1: L'agent de mobilisation des connaissances**

« Somme toute, une recherche partenariale repose sur la volonté de jumeler deux grands champs d'expertise. Chaque étape permet de bien combiner la richesse de chaque expertise afin de tirer le maximum de cette activité. Il est clair que les rôles et les fonctions de chacun doivent être respectés, dont celui de **l'agent de mobilisation des connaissances**.

Le rôle de cette personne est de faciliter la mise en relation entre les membres du Comité de suivi. Cette personne s'assure que le dialogue s'installe bien entre les parties prenantes. La mise en dialogue engendre parfois des incompréhensions, des tensions et des mésinterprétations. L'agent de mobilisation voit à ce que ces dernières soient levées.

Le fait de tenir des réunions avec des ordres du jour et des comptes rendus, d'avoir une personne en charge de la convocation et de l'animation des réunions, et le fait que cette personne puisse réaliser des synthèses et proposer des pistes d'action est extrêmement important pour la bonne conduite d'une activité de recherche partenariale. Les compétences de cette personne se situent au carrefour des compétences réunies pour la conduite d'une recherche partenariale. Cette personne doit bien connaître et la culture de la recherche universitaire et la culture du ou des partenaires terrains de la recherche. » Fontan (2010 : 11).

### **2. 3. La phase de réalisation**

La phase de réalisation (phase 2) de l'enquête terrain s'est effectuée auprès des 10 E.S.A.T. *Silent Leader*<sup>2</sup>, au sein desquels nous avons mené des entretiens individuels et des focus groups visant à donner la parole et à recueillir les expériences et réflexions de personnes qui y travaillent. L'annexe 1 présente ces 10 ESAT.

### **2.4. La phase de diffusion et de valorisation (2020-2023)**

La phase de diffusion et de valorisation des connaissances coproduites dans le cadre de l'Etude (phase 3) est en cours. Ce présent rapport en constitue un premier jalon qui sera suivi par la rédaction d'un ouvrage et sa présentation notamment aux participants(es) à cette étude. Cette troisième phase comportera par la suite une dimension internationale portant sur des échanges de pratiques et de savoirs avec chercheur.e.s et praticien.ne.s européens (Belges, Suisses ...) et Québécois.

---

<sup>2</sup> Silent Leader signifiant leaders silencieux, invisibles socialement et absents des programmes de recherche académiques, en écho à la sociologie des absences de De Sousa Santos (2011)

Pour conclure ce chapitre, nous souhaitons revenir sur **les multiples enjeux des recherches participatives décrits par Juan (2019)** :

- Accroissement du pouvoir d’agir de populations vulnérables dans une perspective militante et politique ;
- Transformation de l’agir professionnel et des modes de gestion des organisations, dans une visée plus pratique ;
- Production des connaissances scientifiques et démocratisation du savoir, dans une perspective cognitive.

Dans cette recherche E.S.A.T. de DEMAIN, l’association, dès la genèse du projet, des praticien.ne.s et des chercheur.e.s visait explicitement à relever les deux derniers défis. La collaboration et la participation étendue des membres du comité de pilotage ambitionnaient le partage de connaissances, voir idéalement leur co-construction.

La méthode que nous avons suivie témoigne aussi de notre projet de remise en cause d’une conception étroite et positiviste de la science et plaide pour la pluralisation des systèmes de connaissance. Elle va au-delà d’un simple partenariat fructueux entre deux mondes (les chercheur.e.s et les praticien.ne.s. Mais, comme le souligne très justement Juan (2019), en dépit de leur développement, les recherches participatives n’en sont pas moins exemptes de risque notamment d’instrumentalisation et font encore l’objet de controverses entre les tenants de différentes visions de la science, controverses caractéristiques des changements de paradigme.

### **3. Les enseignements du projet ESAT de DEMAIN**

A l’issue des 3 années (2017 – 2020), de ce que nous pouvons appeler la saison 1 du projet de recherche E.S.A.T. de DEMAIN, nous pouvons lister les enseignements majeurs et les perspectives qui s’ouvrent à nous pour la saison 2, une nouvelle convention de recherche ayant été signée pour entre les 4 partenaires, pour 3 nouvelles années (2020-2023).

Ces enseignements portent tant sur les transformations en cours et à venir des E.S.A.T. que sur la démarche de recherche partenariale initiée.

#### **3.1. Des ESAT en transition**

Les E.S.A.T., à l'instar d'autres organisations de l'Economie Sociale et Solidaire, nécessitent une analyse multi-niveaux pour saisir leur complexité et leur originalité. L'évolution des politiques publiques (critique du modèle français d'institutionnalisation, la volonté de l'état français d'aller vers des entreprises inclusives) d'une part et les limites des trois modèles socio-productifs existants (occupationnel, productif et diversifié) d'autre part, constituent une des articulations à penser pour comprendre les transformations en cours des E.S.A.T.

D'un point de vue théorique, notre intuition de l'intérêt de l'approche par les capacités pour penser un 4<sup>ème</sup> modèle d'organisation s'est avérée pertinente, pour penser l'articulation entre les parcours sociaux des personnes en situation de handicap et les politiques publiques (Juhle ; 2016), mais aussi pour « rompre avec l'économisme ambiant » décrié par (Salais, 2009 : 18).

De l'étude des 10 E.S.A.T. *Silent leader*, il ressort que, sous certaines conditions et notamment d'un management bienveillant respectant la temporalité des personnes, ce que peut faire le travail, c'est d'accéder à une vie meilleure ! Les verbatims des travailleurs handicapés interviewés le démontre sans ambiguïté.

De la confrontation des 10 E.S.A.T. à l'idéaltype d'une organisation capacitante défini par Véro et Zimmerman (2018), plusieurs traits caractéristiques ont été mis en évidence :

- **Un principe fondateur des 10 E.S.A.T.** : élargir le champ des possibles pour les personnes en situation de handicap accueillies (au-delà du respect de leurs droits, se poser la question des choix de vie et d'envies) ;
- **Les 5 principes d'organisation** : pluralisme des finalités du travail, participation aux décisions, développement professionnel et social, justice, responsabilité étendue et partagée par tous les professionnels ;
- **Des principes d'action** : travail et accompagnement multimodales, de la logique de la place à celle de parcours, management bienveillant, leadership situationnel (atelier) et logique d'inclusion raisonnée.

Pour les 3 prochaines années du contrat de recherche, nous nous centrerons sur l'identification des facteurs de conversion qui permettent, dans l'approche de Sen (2001,2004), de transformer des droits formels en opportunités réelles : quels facteurs peuvent permettre aux

personnes en situation de handicap accueillies dans les E.S.A.T. d'être ce qu'elles aimeraient être et de faire ce qu'elles aimeraient faire ?

### **3.2. Une démarche de recherche partenariale : l'apport majeur de la contextualisation**

Nous avons, dans le cadre de ce projet de recherche, initié une recherche partenariale, telle que théorisée et pratiquée notamment par Fontan (2000, 2010).

Cette démarche de recherche, non seulement hors laboratoire mais aussi fortement contextualisée, nécessite la réunion de plusieurs conditions. Nous en développons ici trois (deux rencontres et une procédure) et comptons bien creuser cette question épistémologique dans les trois prochaines années.

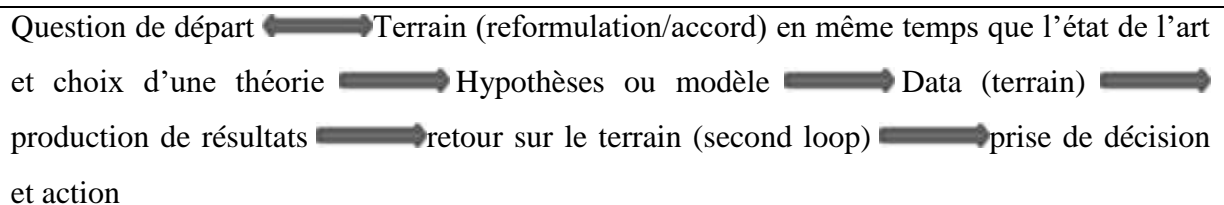
La rencontre en 2013, avec Jean-Marc Fontan et Patrice Rodriguez (agent de mobilisation des connaissances) dans une *accorderie* d'un quartier nord de Montréal a été fondamentale pour s'émanciper des canons de la science académique traditionnelle telle que synthétisée par Igalens et Tahri (2017) et aller vers un nouveau mode de production des connaissances (modèle M2K de Gibbons, 2001). Ce modèle MK2 repose notamment sur une approche transdisciplinaire, des lieux de recherche alternatifs, une sensibilité au contexte, des méthodes inventives, des procédures provenant de sources disciplinaires et non disciplinaires. Ce modèle cherche enfin à répondre à des questions de recherche issues de contextes variés en s'affranchissant des problématiques qui s'imposent à la communauté scientifique à un moment donné. A ce titre, nous sommes fier.e.s de contribuer à faire connaître et reconnaître les spécificités des E.S.A.T. et à poursuivre les travaux d'autres équipes de recherche sur le sujet.

La rencontre en 2016 avec Laurent Carrié, dans le cadre d'une formation sur l'autobiographie raisonnée, a été le deuxième catalyseur de ce projet de recherche partenariale. Sa connaissance des milieux professionnels et du milieu de la recherche a permis d'initier les premières réunions du comité de pilotage du projet de recherche E.S.A.T. de DEMAIN. Tout au long du projet, son rôle d'agent de mobilisation des connaissances a facilité les contacts et les relations de travail.

Enfin, la signature d'une première convention de recherche (2017-2020) et son renouvellement pour 3 ans (2020-2023) a fourni un cadre éthique et négocié au comité de pilotage de ce programme de recherche. La confiance et les valeurs partagées (congruence, respect inconditionnel et compréhension empathique) entre les différents membres du comité sont, tout à la fois, condition nécessaire et résultante de ce processus de co-construction de la recherche.

Dans le mode de production de connaissances que nous avons choisi au travers de la recherche partenariale, il nous reste à compléter nos premiers résultats en travaillant sur la masse des données recueillies mais aussi et surtout, à revenir sur les 10 terrains, pour la présentation des résultats de notre recherche aux E.S.A.T. participant et à d'autres parties prenantes. Il nous reste à faire notre « second loop » de la séquence décrite par Igalens et Tahri (2017, p.24) et présentée dans l'encadré ci-dessous.

**Encadré 2 : un mode de production des connaissances fortement contextualisé (d'après Igalens et Tahri, 2017, p. 22)**



#### **4. Discussion : La recherche-action et la recherche partenariale : une responsabilité sociale et sociétale des chercheur.e.s en ESS**

Le projet de recherche « ESAT de DEMAIN » est né de la rencontre d'une volonté d'aller de l'avant de professionnel.le.s engagé.e.s dans la direction et l'accompagnement d'ESAT et d'une intention de recherche portée conjointement par ces professionnel.le.s et une chercheuse de la Chaire ESS de l'URCA.

Cette volonté s'est concrétisée non seulement par la signature d'une convention de collaboration de recherche (un cadre éthique négocié et accepté de tous) mais aussi par le dégagement d'un financement propre, mettant l'équipe de recherche à l'abri des impératifs externes et injonctions de toutes sortes<sup>3</sup> émanant de décideurs publics et/ou de financeurs

<sup>3</sup> Ecueils dénoncés par Blanc et Bresson (2019)

externes. Cette absence de « commande publique » nous a donné à la fois une grande liberté, mais aussi une lourde responsabilité de restituer, à toutes les personnes engagées dans ce projet de recherche, de l'information valide scientifiquement, contribuant à les aider à faire des choix responsables, avec une préoccupation de « justice cognitive » (Visvanathan, 1997).

Au-delà de notre projet de connaissance portant sur l'émergence de formes d'organisation, l'intelligibilité des situations de gestion (Girin, 1990) et la compréhension des dynamiques de l'action collective (Hatchuel, 2001) dans des associations et établissements de l'ESS très différents (les 10 ESAT de notre échantillon), cette recherche partenariale nous a conduit à questionner le rôle social et sociétal des recherches participatives (Gillet et Tremblay, 2017) en sciences de gestion ainsi que notre responsabilité de chercheure vis-à-vis des acteurs et actrices de terrain (Pichault et al, 2006).

#### 4.1. Une démarche congruente avec les valeurs de l'ESS

La démarche de recherche-action et de recherche partenariale s'inscrit dans une logique de processus et de co-construction des connaissances sur la situation et la transformation des pratiques des acteurs (Liu, 1997). Les intéressés (chercheurs comme acteurs du terrain) participent à toutes les étapes de la démarche et sont pleinement acteurs de ce processus « d'action-recherche » (Lewin, 1951 cité par David, 2000). Ils ne sont pas réduits à de « simples témoins ou indicateurs » comme dans les recherches traditionnelles. Ils participent à la construction du savoir (diagnostic de l'organisation, conception d'une organisation nouvelle et élaboration des démarches de changement) aux côtés des chercheurs. C'est en ce sens, que « *la recherche action est à la fois implicative et applicative* » (Christen-Gueissaz, 2006 :46).

La recherche-action et la recherche partenariales nous semblent pleinement en phase avec les valeurs de l'ESS telles qu'elles apparaissent dans la charte du RIPESS (2015). Le tableau ci-dessous met en évidence ce système d'équivalences de valeurs.

**Tableau 3 : Le système d'équivalence de valeurs entre l'ESS et la recherche-action**

Valeurs de l'ESS	Principes fondateurs de la recherche-action et de la recherche partenariale
- L'humanisme et notamment la promotion de projets qui renforcent	- Le projet d'émancipation des acteur.e.es de terrain, reconnaissance

les capacités pour le développement individuel et collectif	des acteur.e.s de terrain comme des sujets libres et éduqués
- La démocratie participative basée sur une participation citoyenne	- Co-construction de la démarche de recherche et de conduite de l'action - Coopération chercheur.e.es acteur.e.s de terrain - Processus d'apprentissage négociés et participatifs
- La solidarité	- L'engagement et la responsabilité des chercheur.e.s par rapport au terrain
- La subsidiarité : valorisation et reconnaissance des savoirs des personnes et des groupes ...	- La reconnaissance et la valorisation des différents de savoirs expérimentiels et théoriques
- La créativité	- Ouverture à la nouveauté, l'imprévisibilité, développement d'heuristiques locales
- L'égalité, l'équité et la justice	- Respect inconditionnel des acteur.e.s du terrain, quelle que soit leur position hiérarchique

Un des grandes originalités des recherches partenariales est d'avoir à lier leurs modalités d'exécution à un large éventail de finalités ; et, qui plus est, de finalités à caractère social. Celles-ci vont d'un simple retour réflexif sur les acteurs mêmes de la recherche (**la production d'une « identité » qui peut engager un processus d'« émancipation »**) à une contribution à une véritable opération de « transformation sociale » (voire à une volonté de reprise en main de l'« agir commun »), en passant par la conception et la mise en œuvre d'une « innovation sociale ».

Dans cette optique, les chercheur.e.s doivent s'intéresser à l'influence de la recherche sur la problématique étudiée et garantir aux individus et aux collectifs de travail, sujets de recherche, une participation à leur propre transformation. Le contrôle des comptes rendus d'entretien par leurs auteur.e.s, la participation des individus et des équipes sollicitées à des restitutions et l'accès à la synthèse des études menées à toutes les personnes concernées participent de cette dynamique de transformation et d'émancipation.



## 4.2. Un déficit de reconnaissance ... à combler

Depuis les années 2000, plusieurs ouvrages et articles de recherche plaident pour la RA et démontrent, si besoin est, son caractère scientifique et la pertinence de ses résultats.

C'est une démarche de recherche qui, en dépit de ses applications dans de nombreuses disciplines (une rapide recherche par mots clef sur la base de données CAIRN donne 1802 résultats en gestion, sociologie, biologie, médecine, agronomie ...), est encore mal connue et surtout mal reconnue.

Les réticences dont elle fait l'objet dans les sphères académiques s'expliquent en partie par des conceptions erronées que Liu (1997) analyse très précisément :

- la recherche-action n'est pas la simple observation d'un projet comme peut l'être une recherche classique ; elle exige une coopération étroite tant pour l'élaboration de la recherche que dans la conduite de l'action ;
- elle ne vise pas la recherche d'une optimisation de l'action telle qu'elle se présente de prime abord ; c'est le principe d'inachèvement décrit par David (2000) « Il est impossible de spécifier à l'avance le chemin et les résultats d'une recherche-intervention ».
- la recherche-action n'est pas une intervention suivie d'une réflexion : elle se distingue très nettement des démarches de consulting (et de relation client/ prestataire) par la responsabilité assumée par les chercheur.e.s (produire des connaissances fondamentales en lien avec le succès du projet) et leur volonté d'émancipation des acteur.e.s.

Cependant, en dépit de la grande variété de disciplines qui en font l'usage aujourd'hui en Europe et en Amérique, la RA n'a pas encore trouvé toute sa place et sa légitimité comme une démarche scientifique prioritaire dans le cadre des programmes de recherche universitaires en général et ceux de gestion en particulier : la démarche reste encore trop « modeste et peu valorisée » (Palshaugen, 2006, p.150). Elle souffre, dans certains cercles et comités de rédaction, « de la prétendue infériorité de certaines démarches de recherche » dénoncée par Alsène et Pichault (2007).

La RA implique un changement de paradigme au sens de Kuhn (2003) et c'est la raison majeure de son déficit de reconnaissance académique. Elle rejette explicitement la séparation des logiques de la connaissance et de l'action caractéristique de la recherche « orthodoxe » en sciences de gestion ou la *recherche confinée* dénoncée par Callon et al. (2001) cités par Gonzales-laporte (2014).

La finalité des sciences de gestion « *l'élaboration de théories axiomatique et généalogiques de l'action collective* » (David et al., 2005 : 16) suppose une (r)évolution des fondements épistémologiques et des principes méthodologiques de la recherche. L'expérience sur 20 années de recherche partenariale en économie sociale par nos collègues québécois montre la voie pour de nouveaux programmes de recherche en lien avec les préoccupations des organisations (publiques et privées) et de la société civile, que ce soit autour du développement durable et de la RSE ou autour des formes d'organisation « *non profit* ».

Pour conclure, sur un plan théorique, ces recherches partenariales participent des épistémologies radicales, telles que définit pas Juan (2019) et proposent une réflexion spécifique sur la production des connaissances dans et par l'action, en lien avec la justice cognitive (Visvanatan, 1997). Elles reconnaissent le statut de co-chercheur.e.s à des professionnel.le.s du terrain et montrent que la proximité et la présence assidue sur un terrain sont des atouts non seulement pour le travail empirique (collecte de données) mais aussi pour la validité externe des connaissances co-construites de manière rigoureuse.

Sur le plan opérationnel, cette communication et ce projet de recherche permettent de questionner le processus de recherche dans les sciences de gestion et leur finalité de développer du savoir scientifiquement validé avec, par et pour les acteurs et actrices de l'ESS. Le projet d'émancipation de l'ESS passe aussi par l'accès à la production de connaissances.

### **Références bibliographiques :**

Alsène E. et Pichault (2007) « De la prétendue infériorité de certaines démarches de recherche », *Gérer et comprendre*, N°87, juin, p.80-81.

Callon M. (1992) « The dynamics of techno-economic networks », in Coombs, Saviotti & Walsh, *Technological change and company strategies: Economic and sociological perspectives*, Academic Press limited, San Diego, p.73-102

Coenen H. (2001) « Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs », *Revue internationale de psychologie*, Vol. VII, p. 19-32.

Combes-Joret, M. (2020 -a). Esat de Demain. Vers des organisations capacitantes. Rapport de recherche 2017-2020. Laboratoire REAGARDS, Université Reims Champagne-Ardenne. [hal.archives-ouvertes.fr/hal-03039272/](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03039272/)

Combes-Joret, M. (2020 -b). L'inclusion des personnes en situation de handicap. Quand le travail n'est pas le problème mais la solution. @GRH, 37 (4) 87-113.

- David A. (1999) « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion », VIII *Conférence de l'AIMS*, Chatenay-Malabry.
- David A. (2002 ) « Décision, conception et recherche en sciences de gestion. », *Revue française de gestion* 3 (n° 139), p. 173-185.
- De Turckheim É. et al. (2012) « Élisabeth de Turckheim : évaluer la recherche finalisée. Propos recueillis par Bernard Hubert et Daniel Terrasson », *Natures Sciences Sociétés* 2 (Vol. 20), p. 210-221.
- Fontan J.M. (2000) « De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé », *Cahiers de recherche sociologique*, N°34, p. 79-97.
- Fontan J.M. (2010) « Recherche partenariale en économie sociale : analyse d'une expérience novatrice de coproduction de connaissances », *La Revue de l'innovation dans le secteur public*, Volume 15/3, article5.
- Gillet, A., Tremblay, A.G., (2017) *Les recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec.
- Girin J. (1990) « Analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode », *Épistémologies et Sciences de gestion*, Martinet A.C. (coord.), Economica.
- Gonzales-Laporte C. (2014) « Recherche-action participative, collaborative, intervention ... Quelles explications (Research Report) Labex ITEM <Hal-01022115>
- Hatchel A. et Mollet H. (1986) « Rational Modelling in Understanding Human Decision Making: About Two Case Studies », *European Journal of Operations Research*, n°24, pp. 178-186.
- Hatchuel, A. (1994) « Les savoirs de l'intervention en entreprise », *Entreprise et Histoire*, n° 7.
- Hatchuel, A. (2001) « Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective », in A.David, A.Hatchuel & R.Laufer (dir.) (2008) *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert, FNEGE, Deuxième édition
- Juan, M. (2019) *Les recherches participatives, enjeux et actualités*, Etat de l'art pour le Prix de la recherche participative (Fondation de France - GIS Démocratie et participation), en ligne : <https://www.participation-et-democratie.fr/un-panorama-des-recherches-participatives-0>
- Lenoir Y. (2012) La recherche collaborative entre recherche-action et recherche partenariale : spécificités et implications pour la recherche en éducation. *Travail et apprentissages*, 9, 14–40.
- Liu M. (1983) *Approche socio-technique de l'organisation*, Paris, Éditions d'Organisation.

Liu M. (1997) *Fondements et pratiques de la Recherche-Action*, Ed. L'Harmattan, Paris.

Pichault F. et al. (2006) « La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ? », *Cahier de recherche* N° 200611/16, HEC, Liège.

Pichault F. (2008) *La recherche-intervention peut-elle être socialement responsable ?*, Paris, Vuibert.

Resweber J.P. (1995) *La recherche-Action*, Paris PUF, Collection Que sais-je ?

Visvanathan, S. (2009) "The search for cognitive justice", *Retrieved January, 7.*

### Annexe 1 : Liste des 10 E.S.A.T. étudiés

	Dé p.	Année ouverte	Nbre places	Types de déficiences observées
1. ENVOL - DélosApei78 (cas pilote) Associatif U.N.A.P.E.I	78	1973	186	Déficience intellectuelle, troubles psychiques, autisme et autre Troubles Envahissants du Développement (TED)
2. LES ANTES (cas pilote) Associatif U.N.A.F.A.M.	51	1980	84	Troubles psychiques
3. L'AVENIR - APED Espoir Associatif U.N.A.P.E.I.	95	1982	165	Tout type de déficiences, Déficience intellectuelle
4. LES ETANGS DE LACHAUSSEE Associatif A.P.F. France Handicap	55	1981	40	Tout type de déficiences, Personnes Cérébro-lésées
5. SINCLAIR Associatif Marguerite Sinclair	68	1988	60	Tout type de déficiences, Déficience intellectuelle, troubles psychiques (depuis 2004)
6. LES ATELIERS DU CAILLY	76	1983	120	Déficience intellectuelle, troubles psychiques

Asso. Rouennaise de réadaptation de l'enfance déficiente (ARRED)				
7. LE GRAND REAL Association La Bourguette	84	1977	39	Autisme et autres T.E.D.
8. MESSIDOR Association gestionnaire d'établissements Messidor	69 26 38 42 74	1975	152 45 100 26 94	Troubles psychiques
9. I.D.E.F.H.I. Centre François Truffaut Et. Public (Institut Dép de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion)	76	1993	51	Déficiences auditives, troubles du langage et des apprentissages, déficiences intellectuelles
10. E.S.A.T. HORS LES MURS l'ADAPT Troyes Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées	10	2003	25	Troubles psychiques